

# LE SANCTUAIRE DES HÉRISONS

Association liée à la défense

de l'environnement

tel: 03.22.09.21.03

site web : [www.lesanctuairedesherrissons.eu](http://www.lesanctuairedesherrissons.eu)



## Le journal des actions 2021



-Nos actions

-les  
statistiques

-Nos  
hommages

-Le bilan

-Nos  
remerciements

-Nos voeux

## Le petit mot de la Présidente



### NOS STATISTIQUES DEPUIS 1998

Depuis que nous nous occupons des hérissons **1741** ont été recueillis, **1311** ont pu être réinsérés, quant à ceux qui étaient trop handicapés pour être rendus à la vie sauvage, ils ont terminé leur vie au sanctuaire.

### BILAN 2021

Pour l'année **2021** nous avons accueilli **59** hérissons, 9 sont malheureusement décédés, ce qui fait **84 %** de réussite



**Brigitte Bardot, marraine de notre association nous a fait le grand honneur de réaliser pour la seconde fois un dessin de ses propres mains. Nous sommes très touchés et nous la remercions infiniment**

## QUELQUES PHOTOS D'UNE PARTIE DE NOS REFUGIES HOSPITALISEES OU EN LIBERTE SURVEILLEE



Dégâts de débroussailleuse. Les photos sont assez softs car les animaux sont en phase de cicatrisation. Nous préférons ne pas vous montrer d'images trop pénibles



Débroussailleuse également.



Rotofil encore. Tous ont été relâchés après cicatrisation complète



petite orpheline ayant des problèmes de vision qui n'a pas pu être réinsérée pour l'instant. Elle restera au Sanctuaire le temps qu'il lui faudra pour récupérer



# ACTIONS 2021

(toujours très pénible)



**Le 13 janvier** je suis interpellée car des travaux vont se dérouler à ESPLY (77) dans un terrain boisé et sauvage (10, chemin de la pâture) qui abrite beaucoup de hérissons. J'écris donc au promoteur pour lui demander de laisser des bénévoles se rendre sur le terrain afin de prélever les hérissons avant le passage des bulldozers. Aucune réponse ni de la part de la mairie qui a été destinataire d'une copie du courrier.

**Le 29 janvier** idem mais cette fois à Blois (41) j'écris au maire pour avoir l'autorisation de laisser des personnes pénétrer sur le chantier qui se situe (Terrasse de l'Evêché). Pas de réponse

**Le 30 janvier** Monsieur Legouge de ST VRAIN (91) m'informe que des travaux vont se dérouler à « la butte aux prêtres ». J'écris au Maire pour lui demander l'autorisation de laisser des bénévoles déplacer les hérissons. Monsieur Legouge de son côté est très actif auprès de la mairie. Une réponse positive a été donnée. Bravo

**Le 7 février** Monsieur Dambrine de Archicourt (62) a trouvé un cadavre de hérisson empoisonné, 2 de ses chats ont également été retrouvés morts. Je fais donc un courrier au Maire pour l'informer du problème. Aucune réponse.

**Le 24 février** Madame Connan de Lamballe (22) me contacte car des travaux vont se dérouler sur la « Zac du liffé » où nombre de hérissons vivent dans cet endroit un peu sauvage. Je fais donc un courrier au Maire. Aucune réponse

**Le 24 février** Monsieur Leseure demeurant à Bourg La Reine (92) m'interpelle car il a assisté à un lynchage de hérisson par deux agents d'entretien. Je dépose plainte auprès du Tribunal de Grande Instance de Nanterre. Je préviens également le Préfet ainsi que l'Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage de Vincennes. J'écris également au Maire. Une enquête a été menée il semblerait que cette information soit erronée. Très bizarre car je n'en crois rien !!!!!

**Le 2 mars** je suis informée qu'une vidéo de gitans circule sur internet (où l'on voit ces sauvages dépecer un pauvre hérisson avec une truelle). Je transmets directement ce signalement au Ministère de l'intérieur avec le lien en question. **Nous sommes vraiment au Moyen âge !**

**Le 28 mars** Monsieur Ciurana Pierre demeurant à Arthenay (79) a assisté à une consommation de hérisson par les gitans, ces derniers étaient en train de faire cuire des hérissons sur un feu de bois (on croit rêver au 21<sup>ème</sup> siècle de voir encore des choses pareilles). Je dépose plainte auprès du Procureur de la République de Niort, auprès du Préfet, de l'ONCFS de Champdeniers et j'écris au Maire pour l'informer qu'au sein de sa commune il se passe des choses totalement illicites ! Copie à la Fondation Bardot et l'association Stéphane Lamart.

**Le 9 avril** Madame Furon (73) nous informe par mail que sur le réseau social snapchat une personne se vante d'avoir tué un hérisson. Je dépose plainte auprès du Procureur de la République d'Alberville, le Préfet de Chambéry, l'Oncfs de Aiton. La fondation Brigitte Bardot et l'association Stéphane Lamart ont été également destinataires de ce mail





**Le 9 avril** je suis informée que la Gendarmerie de Bastia (20) a surpris des gitans transportant 6 hérissons dans une cage à des fins comestibles. Ils ont été verbalisés par les gendarmes (bravo) et sont en attente de leur procès pour tentative de destruction d'espèces protégées. Nous avons déposé plainte auprès du Procureur de la République de Bastia

**Le 9 avril** Madame Chretien (40) nous transmet un mail et une capture d'écran sur Facebook dans laquelle on voit des hérissons en train de rôtir sur une grille de barbecue. Cette personne a été à la gendarmerie pour y déposer une attestation de témoin. Les gitans sont tout à fait identifiables. Je dépose plainte auprès du Procureur de la République de Mont de Marsan, ainsi qu'auprès du Préfet, de l'ONCFS. La fondation Bardot a été mise en copie de ce lien également

**Le 13 avril** Michèle Dussillols (33) intervient auprès du Bon coin car une personne a mis en vente des bébés hérissons européens. L'annonce a été retirée. Merci pour sa réactivité.

**Le 13 avril** Monsieur Reynal (76) m'informe que son voisin a délibérément posé une clôture électrifiée pour tuer les hérissons. J'écris donc à ce sinistre individu pour l'informer des sanctions qu'il encoure à savoir 6 mois de prison et 9000 euros d'amende

**Le 13 avril** Monsieur Rousseaux demeurant à Billy sur Ourcq (02) m'informe que son voisin bloque délibérément avec des parpaings et des planches son jardin afin d'empêcher les hérissons de circuler. Je lui fais un courrier le mettant en demeure de laisser un petit passage afin de permettre à la petite faune sauvage protégée d'aller et venir. (je l'informe également des sanctions encourues).

**Le 22 avril** Madame Meurey me signale que des futurs travaux vont se dérouler à Colomiers (31) dans un terrain sauvage qui abrite une nombreuse petite faune sauvage. J'écris donc au Directeur du Projet Vinci Immobilier ainsi qu'au Maire afin de laisser des bénévoles pénétrer sur le terrain pour délocaliser les hérissons avant le début des travaux. Je reçois rapidement deux réponses positives. C'est formidable !

**Le 9 mai** je suis alertée par téléphone qu'un hérisson est tombé par inadvertance dans un regard à Athis Mons. Les personnes sur place n'arrivent pas à le déloger. Je préviens la mairie qui fait le nécessaire. L'animal a donc pu être extrait et a retrouvé sa liberté. OUF Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées.

**Le 11 mai** je suis destinataire d'un lien sur Youtube on peut voir une vidéo de gitans en train de consommer des hérissons. Ne sachant pas où l'action se situe, je dépose plainte auprès du Procureur de la République d'Amiens (80), du Préfet, de l'Oncfs d'Abbeville. Copie à la Fondation Bardot et à l'Association Stéphane Lamart

**Le 24 Mai** Madame Lioret (25) m'informe que l'entreprise Aphenol de Besançon propose de disposer les boîtes à ultrasons afin de faire fuir les chats errants, le problème c'est qu'à cet endroit il y a beaucoup de hérissons. Je fais un courrier à l'entreprise pour lui demander de renoncer à son projet. Aucune réponse





**Le 23 Juin** je reçois un témoignage très pénible de Monsieur Louis demeurant à Le Mée Sur Seine (77). Il a surpris des gamins armés de bâtons s'en prendre violemment à un pauvre hérisson, ceux-ci semblaient absolument ravis de constater que l'animal baignait dans une mare de sang. Monsieur Louis s'est interposé, les « monstres » ont pris la fuite. J'ai donc déposé plainte auprès du Procureur de la République de Melun, du Préfet, de l'Oncfs de Paris et j'ai bien évidemment écrit au maire. Il est vraiment plus que consternant de constater **l'absence totale d'éducation des parents** et de penser que des « enfants » puissent se réjouir d'être les auteurs de tortures sur un animal sans défense. Ce type de comportement laisse vraiment présager un futur très sombre pour l'humanité.

**Le 26 juin** je suis avertie que des travaux vont se dérouler rue Colette à Amiens (80) cet endroit abrite beaucoup de hérissons. J'écris au Responsable de Amsom habitat et je n'ai aucune réponse.

**Début juillet** on m'informe qu'une pauvre hirondelle est suspendue depuis deux jours par une patte arrière sur un fil téléphonique à Amiens (80). Les personnes sur place ne disposent pas d'une échelle suffisamment grande pour pouvoir la libérer. J'appelle les pompiers qui ne donnent pas suite, je préviens la mairie d'Amiens. Toujours rien, je suis obligée de demander à Stéphane Lamart d'intervenir personnellement auprès des Pompiers d'Amiens (qui acceptent enfin de se déplacer). Merci infiniment à lui car sans son appui cette pauvre bête serait morte. La petite hirondelle a été déposée chez un vétérinaire d'Amiens qui a pu lui rendre sa liberté dès le lendemain. Une histoire qui finit bien

**Le 6 juillet** plusieurs personnes m'avertissent que des travaux vont se dérouler à Eaubonne (95) au « 25 rue des bussys » beaucoup de nos amis à piquants vivent à cet endroit. J'écris donc au Maire d'Eaubonne lui demandant son accord pour que les animaux soient déplacés avant les travaux. Je reçois une réponse très positive de sa part.

**Le 13 Juillet** Monsieur Gérardin de Paris m'informe avoir été le témoin du lynchage d'un hérisson sur la commune d'Aubervilliers de la part d'un employé de chantier de la société Eurovia . Je dépose plainte auprès du Procureur de la République d'Aubervilliers, du Sous -Préfet de St Denis, je préviens l'Oncfs de Paris ainsi que le Maire d'Aubervilliers. Copie à la Fondation Bardot et l'association Stéphane Lamart

**Le 27 juillet** Madame Urban de Faches Thumesnil (59) m'informe qu'elle a eu connaissance sur les réseaux sociaux qu'une de ses voisines rendait responsable un ou plusieurs hérissons de la décapitation de trois de ses poules et qu'elle menaçait de les tuer. Ce cas de figure est absolument impossible puisque la mâchoire d'un hérisson est trop étroite pour cela, c'est plutôt l'œuvre d'une fouine. J'ai donc écrit au maire afin de l'avertir car l'identité de la personne en question est connue des services de la mairie. Aucune réponse

**Le 3 aout** Madame Douchy m'interpelle car des travaux vont se dérouler sur la commune de Maxeville (54). J'écris donc au chef des travaux afin de solliciter son autorisation de prélever les hérissons avant le début des travaux. Je reçois un courrier de la mairie qui m'informe qu'ils sont très concernés par le problème et qu'ils vont faire le nécessaire.





**Le 1<sup>er</sup> septembre** Monsieur Thomas (01) me transmet une attestation à témoin à propos d'une vidéo tiktok où des gitans s'affichent avec leur trophées de chasse (hérissons européens). Ne sachant pas où se situe les lieux je dépose plainte auprès du Procureur de la République d'Amiens. Je transmets une copie à la Fondation Bardot et à l'association Stéphane Lamart

**Le 15 septembre** je suis interpellée par plusieurs personnes de la commune de Corneilla Del Vercol (66) concernant la future destruction d'une haie piétonnière qui longe un cimetière (véritable havre de paix pour nos amis). Je demande par un courrier au Maire que ce projet soit reporté car nos amis vont bientôt entrer en hibernation et ne sauront pas où se réfugier. Pas de réponse

**Le 18 septembre** Encore un sinistre individu qui barricade son jardin car il ne supporte pas de voir des hérissons traverser son terrain pour aller s'alimenter chez un voisin bienveillant. J'écris donc à ce triste personnage de retirer instamment les parpaings et les planches qui empêchent la circulation de nos amis

**Le 18 septembre**, je suis alertée par des jeunes gens de Pontault Combo (77) qui essaient désespérément de libérer un hérisson prisonnier d'une grille. Ils y parviennent après de nombreuses tentatives. Un grand merci à eux, c'est tellement rafraichissant de voir des jeunes se mobiliser pour aider un animal en difficulté ! (*voir photo en page 7*)

**Le 27 octobre** Mme FIEVET m'informe que des travaux d'arrachage de buissons vont se dérouler à Douai (59). J'écris donc un courrier à la Mairie afin de demander l'autorisation de laisser des personnes prélever les hérissons avant les travaux. Pas de réponse

**Le 17 novembre**, Madame Delmasse de Guyancourt (78) a trouvé un hérisson avec une patte prise dans un piège illégal. Elle nous a transmis sa déclaration de main courante. J'ai déposé plainte auprès du Procureur de la République de Versailles, le préfet, l'Onafs d'Auffragis et j'ai contacté le Maire

**Le 30 novembre** Corinne a fait un exposé sur le hérisson dans la salle des fêtes de Carqueiranne, (83) un grand merci à elle







Avec la conjoncture actuelle, la tenue des stands a été encore compliquée cette année. Néanmoins, Céline et Christian Vallée toujours présents pour la gestion du site en ont tenus deux. Un le 3 septembre à Bailleul, un autre le 19 septembre au Relais nature du parc de la Deule à Santes dans le cadre du forum des éco acteurs. Bravo et merci à eux



le 18 septembre nous sommes contactés par des jeunes gens de Pontault Combo qui essaient en vain d'extraire un pauvre hérisson prisonnier d'un portail (*nos amis à piquants ont quand même le chic pour se mettre dans des situations incroyables*). Nous essayons par téléphone de les conseiller –le problème c'est que le hérisson se mettait systématiquement en boule- ils ont fini par réussir à le sortir de ce mauvais pas. Bravo et merci infiniment à eux



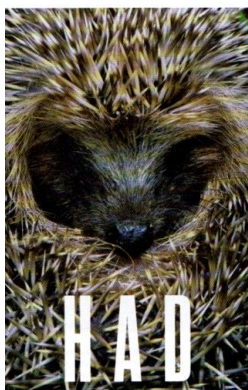
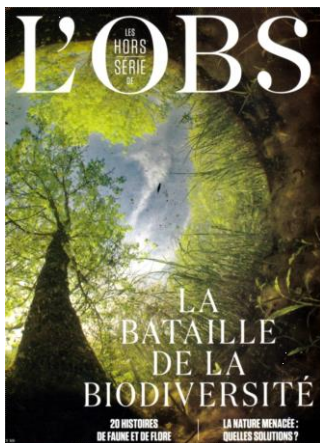
Merci à Claudia et à Béatrice Vavasseur pour avoir tenu un stand le 7 novembre 2021



Madame Berak de Aigues Mortes a eu la gentillesse de décorer la vitrine de sa librairie avec des affiches de notre association. Elle a également tenu une journée d'information le 18 décembre 2021

**Bravo aux nouveaux capacitaires hérissons, merci pour leur travail et félicitations.  
Merci à toutes les structures qui accueillent des hérissons**



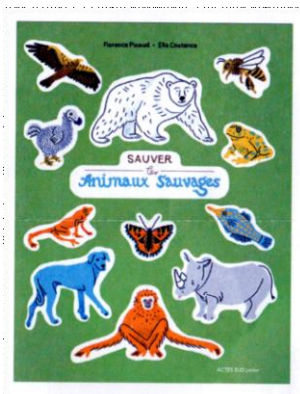


Très bel article hors-série du Nouvel Obs de juin 2021 sur les espèces sauvages menacées par l'activité humaine. Notre petit ami à piquants y figure hélas, à l'instar d'autres animaux tout aussi attachants

**HÉRISSEONS  
À DÉFENDRE**

*Dans les jardins ouvriers d'Aubervilliers, les hérissons menaient une vie paisible. Jusqu'à ce qu'il soit question de construire, en vue des jeux Olympiques, un solarium géant...*

*(1) Le Sanctuaire des hérissons vous dirigera vers le centre de secours le plus proche. Rens.: 03-22-09-21-03, [lesanctuairedesherrisson.eu](http://lesanctuairedesherrisson.eu)*



**SAUVER LES ANIMAUX SAUVAGES**

Florence Pinaud, illustré par Ella Coutance

**TOUTE NOTRE RECONNAISSANCE A  
FLORENCE PINAUD POUR SON  
TRES BEAU LIVRE**

**Nos travaux d'infirmerie et les deux parcs à hérissons en Mayenne sont à présent terminés, nous attendons l'aval de la DDPP pour ouvrir officiellement notre centre de soins dans ce département. Quelques photos des parcs.**





## Merci à nos Mécènes pour leur générosité envers nos petits amis

	<p>Madame ARRIETA Laurence Madame et Monsieur BENHAMOU Madame CALAUD, Monsieur ROBIN Monsieur CARRE Daniel Madame CASSAT Marie-Thérèse Mesdames CHALVIGNAC Lucette et Renée Monsieur CLAVARD Michel Madame COLOMBEL Nadine Madame CROUZET Yvonne Madame DUHAMEL Jocelyne Monsieur ENDRIKAT Arnold Madame FATH Louise Madame HUSSON Nicole</p>	<p>Monsieur KNOL Matthias Madame LACROIX Brigitte Monsieur LASLIER Hugues Madame MOREAU Solène Monsieur MORIN Eric Madame PELISSIE Geneviève Madame POUCHAIN Delphine Madame QUERTRANT Karine Madame RENAUD Françoise Monsieur ROCCHIA Madame et Monsieur ROGER Madame ROYERE Monique Monsieur SOULIER Jean Michel Madame et Monsieur STRIOLO Madame TAILLIEZ Stéphanie</p>
---	---	---

Nous devons hélas cette année encore dire adieu à plusieurs de nos fidèles adhérents qui nous ont quittés, il s'agit de :

**Madame CROUZET Yvonne**

**Monsieur BRASSELET**

**Monsieur DIARDIERE** Nous présentons à leur famille nos plus sincères condoléances



### QUE FAIRE SI VOUS ETES TEMOIN D'UN ACTE DE MALTRAITANCE SUR UN ANIMAL ?



Essayez de vous interposer suffit quelquefois à mettre en fuite les tortionnaires ; sinon appelez la police, faites des photos, relevez des numéros de véhicule, bref, tout ce qui peut permettre une identification.

Portez plainte auprès de la gendarmerie ou déposez une main courante (faites nous parvenir les doubles). Nous déposerons à notre tour une plainte pour destruction ou actes de **cruauté sur espèce protégée**.

**LES CHOSES NE POURRONT EVOLUER QUE GRACE A VOUS.**

**NOUS COMPTONS SUR VOTRE AIDE ET VOUS**

**REMERCIONS AU NOM DE TOUS LES ANIMAUX VICTIMES D'ACTES DE BARBARIE.**

**N'OUBLIEZ PAS QUE NE PAS DENONCER C'EST VOUS RENDRE COMPLICE**



Le Hérisson est un animal protégé / Loi N° 76-629 du 10 juillet 1976  
Toute destruction d'espèce protégée ou enlèvement des nids, mutilation, capture, perturbation intentionnelle ou enlèvement d'animaux vivants ou morts, naturalisation, transport, colportage, utilisation, détention, mise en vente, vente ou achat est passible de 6 mois d'emprisonnement et 9.000 € d'amende.

Merci aux dessins et cartes envoyées par nos adhérents qui illustrent les actions



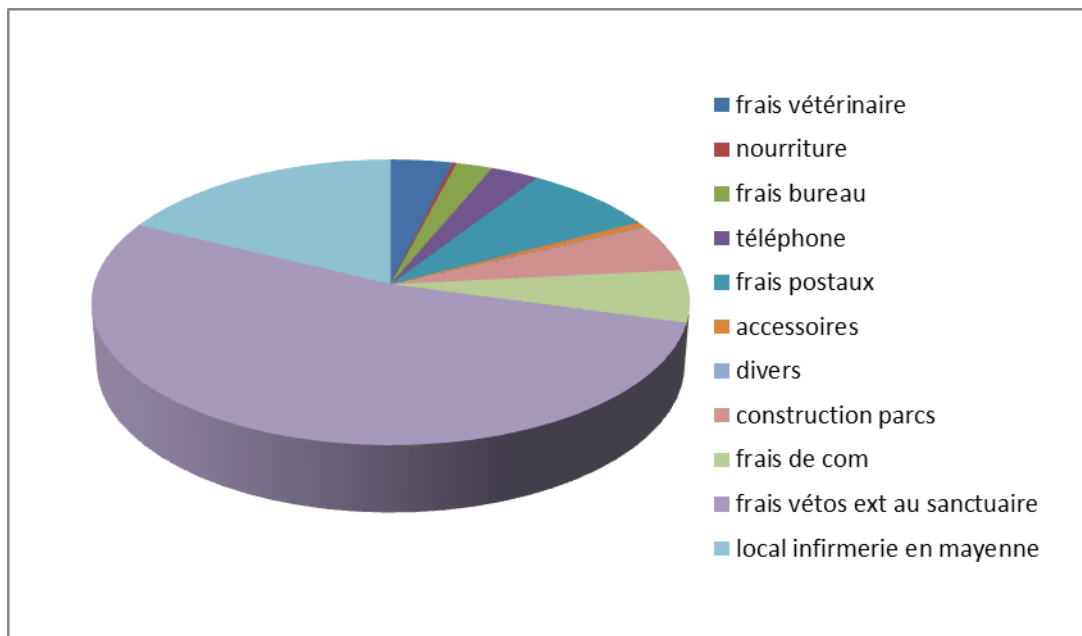
bravo à Michèle et Dany (à titre postum) pour la maquette du calendrier 2022, il est magnifique



## BILAN FINANCIER 2021

Soit **36.633.69 euros**

Frais Vétérinaire Sanctuaire	1382.60	Accessoires	254
Frais de nourriture	90.05	Divers	35.49
Frais de Bureau	819.96	Construction 2 parcs hérissons	1941.89
Téléphone	1082.28	Frais de communication	2165.21
Frais Postaux	2959.08	Frais véto extérieurs au sanctuaire	19425.58
Construction local infirmerie en Mayenne	6477.55		





**Nous déplorons cette année encore le manque de motivation de « certains » vétérinaires à s'occuper des animaux de la faune sauvage, c'est pour cette raison que nous prenons en charge les frais des hérissons sur toute la France afin que ces derniers puissent être soignés**  
**DANY (que nous avons eu la douleur de perdre en novembre 2020) se savait condamnée, elle aimait tellement les hérissons et notre association qu'elle a créé des cartes de vœux et les maquettes des calendriers jusqu'en 2025**



**Toute l'équipe du sanctuaire des hérissons vous souhaite une excellente année et remercie chacun d'entre vous -héros anonymes et totalement désintéressés- qui œuvrez chaque jour pour la sauvegarde de nos petits amis avec beaucoup de courage, d'enthousiasme et de dévouement. Vous avez toute notre admiration et notre plus profonde reconnaissance**



restez prudents face au covid

# Attention à moi!

Merci beaucoup



Pro Igel Case postale 77 CH-8932 Mettmenstetten  
Tel. 01 767 07 90 [www.pro-igel.ch](http://www.pro-igel.ch)  
Compte pour les dons: CP 80-68208-7



tel : 03 / 22 / 09 / 21 / 03 -  
**ANNE ET PATRICK**  
7, rue de la noye  
80440 FOUENCAMPS

[www.lesanctuairedesherrissons.eu](http://www.lesanctuairedesherrissons.eu)